

Rapport d'activité 2017/2018

Mot du Président du Conseil de développement

Ce 3^{ème} rapport d'activité, très dense, prolonge et confirme les orientations des travaux du Conseil de développement depuis sa création comme il atteste de la reconnaissance de sa place et de son rôle au sein de l'Eurométropole.

L'année 2017-2018 aura été principalement marquée par la réflexion conduite sur le bien-être dans l'Eurométropole, en réponse à la saisine du Président Herrmann « Quels progrès sociétaux attendus pour le territoire métropolitain transfrontalier? Quelle définition du bien-être et de la qualité de vie ? ».

Si ces réflexions ont été au cœur de l'activité du Conseil dans l'année écoulée, pour autant, les travaux des autres groupes thématiques ont été et seront poursuivis, s'agissant, en particulier, de la mise en œuvre de nos préconisations sur le numérique et sur la transition énergétique.

Par ailleurs, le travail engagé sur le lien social, dans le cadre d'une autosaisine, sera finalisé et présenté en plénière fin 2018.

Le bilan de l'année écoulée se sera également traduit par ce que nous considérons être une forme de reconnaissance accrue de notre Conseil, par exemple par notre implication dans l'élaboration du Plan Climat ou par l'invitation qui nous a été faite de participer à la Conférence de consensus sur le logement.

Notre contribution aux travaux du «Sommet Citoyen», comme la possibilité qui nous a été donnée d'intervenir lors du Conseil municipal Strasbourg Kehl, en mai 2018, en sont d'autres traductions.

Au plan régional, le fait marquant aura été la publication, en novembre 2017, du Manifeste du CESER et des conseils de développement du Grand-Est «Vers de nouvelles formes d'expressions citoyennes», ou comment donner sens et contenu à la démocratie participative.

Le questionnement sur la place et le rôle des conseils de développement, et sur leur rapport aux élus, aura été central dans les travaux conduits au plan national, sous l'égide de la Coordination Nationale des Conseils de Développement. Notre Conseil aura ainsi pris une part active dans la rencontre organisée à Grenoble en novembre 2017 «Les métropoles à l'écoute des territoires», dont le sous-titre aurait pu être «Comment faire métropole?».

Les initiatives du Conseil de développement, comme ces différents formes de reconnaissance de son action, auront incontestablement permis de renforcer la dynamique qui le porte aujourd'hui, 3 ans et demi après sa création, et qui aura été confortée par le renouvellement partiel de ses membres au printemps 2018.

Ce bilan de notre activité doit beaucoup à l'engagement de tous les membres du Conseil, comme à la confiance qui nous a été témoignée par le Président, les élus et tous les services de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg.

Au moment où je quitte mes fonctions de président, je suis confiant dans la capacité du Conseil à poursuivre avec la même conviction, sa mission première, qui est de contribuer au développement de l'Eurométropole, dans son espace transfrontalier, et au «mieux être» de tous ses habitants.

Bernard CARRIERE



**Conseil des aînés
La Wantzenau, 15 mai 2018**



**Réunion à la Coordination
Nationale des conseils de
développement**



**Métropoles participatives
Grenoble, novembre 2017**



**Mars 2018, fin du premier
mandat à Hoenheim**

Au fil de l'eau : la vie des contributions

■ Après l'adoption, fin 2016, du rapport « Favoriser la **transition énergétique** sur l'Eurométropole de Strasbourg par l'engagement citoyen », le Conseil a poursuivi ses travaux en contribuant aux actions de concertation pour l'élaboration du plan climat-air-énergie. Des membres du Conseil ont ainsi proposé des actions citoyennes sur le site internet <https://tousacteursduclimat.strasbourg.eu/>, et ont contribué à des réunions organisées dans le cadre des « Rencontres des solutionneurs » (citoyens engagés dans la transition énergétique et environnementale). Ils ont aussi participé à des débats dans le cadre des « ciné-climat », chaque mois entre janvier et avril 2018 ou encore lors d'un séminaire organisé à Strasbourg par la Commission nationale du débat public concernant la programmation pluriannuelle de l'énergie.

Le groupe Transition énergétique s'est également associé avec le monde universitaire dans le montage d'un projet de recherche participative « Transition énergétique et recherche participative : l'expérience originale du Conseil de développement et ses conséquences sur quelques concepts centraux de la philosophie et de la sociologie des sciences ». Ce projet a été porté par Bernard Ancori, professeur émérite à l'université de Strasbourg, et Anne-Marie Jean, animatrice du groupe « transition énergétique » et Vice-présidente du Conseil de développement.

A la suite du renouvellement partiel de ses membres, le groupe Transition énergétique, réuni mi-2018 dans sa nouvelle composition, a souhaité renforcer son implication sur les thématiques de la gestion des déchets (recyclage et réemploi) et de la mobilité.

■ Plusieurs préconisations émises dans la contribution sur le **numérique** (début 2016) ont d'ores et déjà été adoptées et mises en œuvre par les élus et services de l'Eurométropole, notamment :

- la création d'un Comité des usagers du numérique : 6 représentants du Conseil (sur une vingtaine de membres) participeront à cette instance, partie prenante de la gouvernance de la feuille de route digitale métropolitaine adoptée en mars 2018;
- le soutien, par les collectivités, de plusieurs associations accompagnant les publics en difficulté ;
- l'organisation interne actuelle de l'Eurométropole, en matière de numérique, pour mieux répondre aux besoins des usagers, avec l'élaboration d'une feuille de route, la désignation d'une personne coordinatrice du numérique,...

Le groupe numérique a par ailleurs souhaité recueillir l'avis des élus municipaux des 33 communes sur les huit groupes de préconisations du rapport initial. A cette fin, des entretiens ont été menés directement par des membres du Conseil avec pour objectifs de recueillir les réactions sur les propositions émises, envisager leur faisabilité sur les divers territoires, recenser les expériences menées dans les communes, et aborder d'éventuelles difficultés rencontrées.

Cette étape de suivi des préconisations s'est avérée très enrichissante. Les élus et services des communes de l'Eurométropole et des quartiers de Strasbourg ont été très disponibles et ont largement contribué à enrichir les préconisations faites : un rapport de synthèse a été rédigé et diffusé le 12 juin 2018.

Enfin, le Conseil a pu partager l'expertise acquise au cours des 3 premières années en participant au séminaire de travail avec les élus et partenaires de la thématique numérique le 27 septembre 2017.

Après le renouvellement du Conseil, le groupe de travail recomposé s'est réuni pour la première fois le 13 juin 2018. Francis Schillio et Jean-Luc Kirchgessner ont été désignés comme animateurs et Florine Gand comme rapporteur. La thématique qui sera traitée principalement en 2018-2019 pourrait concerner les besoins des entreprises en matière de formation aux métiers du numérique.

■ Le 14 octobre 2017, à l'occasion de la restitution des travaux organisés dans le cadre du Sommet citoyen, Jean-Carles Willm (animateur du groupe **Lien social**) s'est fait, au Conseil de de l'Europe, le porte-parole de l'atelier « Comment renforcer le vivre ensemble à Strasbourg ? ». Plusieurs membres du Conseil ont également participé aux ateliers de faisabilité qui ont suivi, portant notamment sur la plateforme numérique de la participation



Isabelle Autissier,
16 novembre 2017
lancement du Plan climat



citoyenne, les initiatives citoyennes, la réduction de la fracture numérique ou encore l'open data. La démarche a conduit en avril 2018 à l'adoption du Pacte pour la démocratie à Strasbourg.

Bien-être : volume 1

Dans le cadre de la saisine du Conseil sur le thème du **bien-être**, une consultation citoyenne a été organisée en ligne du 8 septembre au 15 octobre 2017, en versions française et allemande. Présents à la Foire Européenne sur le stand de l'Eurométropole et lors de la Rentrée des associations, les membres du Conseil se sont mobilisés pour que le plus grand nombre de concitoyens puissent répondre au questionnaire. Un formulaire spécifique pour les collégiens et lycéens des établissements de l'Eurométropole leur a été adressé en novembre 2017. Cette démarche n'est pas un travail statistique ou un sondage, mais plutôt une enquête qualitative, ayant l'ambition de recueillir l'expression des habitants sur les éléments constitutifs de leur bien-être.

Le questionnaire a été structuré en 17 thématiques. **3330 réponses** ont été réunies pour les 3 versions du questionnaire, soit près d'un million de données collectées et 400 pages de verbatim en réponse aux questions « ouvertes ». C'est là le reflet d'une grande diversité de visions, de définitions, de vécus, de besoins ou d'envies... de personnes qui se sont exprimées sur leur qualité de vie.

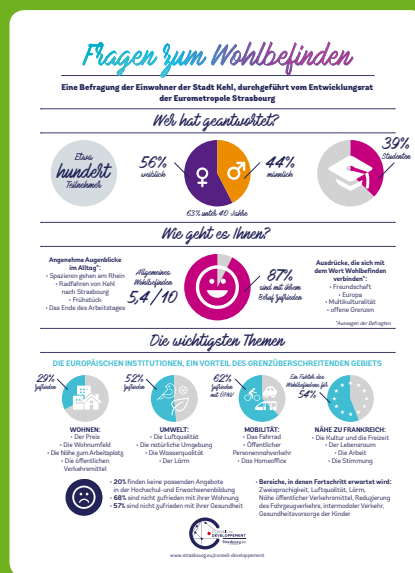
La première lecture des réponses aux différentes thématiques montre que les répondants ont généralement fait davantage preuve de pragmatisme que d'idéalisme dans leurs réponses : le bien-être est avant tout lié à la proximité et à la vie personnelle et quotidienne. Le bien-être est un circuit court selon nos répondants !

Cinq thématiques ont été mises en avant en ce qu'elles impactent plus fortement le bien-être des répondants: les activités culturelles, sportives et de loisirs ; l'environnement ; les transports et déplacements ; le lieu de résidence, le logement et enfin la santé. A noter que les jeunes ont manifesté une préoccupation marquée pour leur avenir professionnel en le mettant en deuxième position des thèmes retenus : ils s'avèrent plutôt optimistes quant à leurs chances de réaliser leur projet idéal. Nos voisins allemands ont accordé une importance plus grande que les métropolitains au caractère transfrontalier du territoire en l'identifiant en 2^{ème} position des thèmes retenus. Et tous s'accordent sur la nécessité de maîtriser avant tout la langue de son voisin!

En parallèle de l'analyse des résultats, un travail a été engagé pour mettre en place une série d'indicateurs avec l'ambition de mesurer les progrès réalisés sur les sujets mis en avant par les répondants. Afin de tester la méthode de construction de ce panel, six thématiques ont été choisies, en partant des résultats du questionnaire. Un travail concerté avec les services métropolitains a permis de retenir 17 premiers indicateurs. La démarche pourrait, à terme, être élargie à l'ensemble des thématiques traitées. A l'issue de ses réflexions (fin 2018), le Conseil proposera un indicateur composite global du bien-être sur la métropole et sollicitera élus et services pour sa mise en œuvre et sa mise à jour régulière.

Avec la contribution toujours appréciée des services métropolitains et après une première lecture réalisée à partir des travaux du BETA - UNISTRA, le volume 1 a été adopté le 26 mars 2018. Il restitue la « photographie » des réponses apportées, le Conseil de développement se posant en simple « porte-parole » des participants à l'enquête. Sa valeur ajoutée tient ici aux méthodes choisies pour construire la démarche et lire les résultats. Une belle couverture médiatique, élaborée avec Mathilda Wingert, stagiaire au Conseil de développement, a permis de faire connaître ce travail au grand public (conférence de presse, TV, affichage...), en français et en allemand.

Objectif, volume 2 ! Avec une analyse plus approfondie des réponses obtenues et la formulation de préconisations pour le mieux-être des habitants, sous la houlette de Jean-Alain Héraud.



Renouvellement partiel et nouvelle assemblée

Après 3 premières années de fonctionnement, les membres du Conseil ont été invités à renouveler leur engagement. Pour des motifs variés (personnels, professionnels, questionnement quant à la valeur ajoutée apportée par la personne mais aussi quant au mode de fonctionnement du Conseil), 47% n'ont pas souhaité poursuivre, ce qui met également en évidence un noyau dur de personnes engagées de plus de 50% des membres. Les candidats non retenus en 2015 ont été relancés pour compléter les 58 postes vacants (37 habitants, 14 personnalités ressources et 7 allemands et européens), à répartir selon l'âge, le genre et l'origine géographique. Le Conseil a également été autorisé à « parrainer » 4 personnes qui s'étaient investies progressivement dans ses travaux au cours de la période précédente.

117 membres venant de 21 communes de la métropole avec, pour la première fois, des habitants de Kehl, constituent aujourd'hui la nouvelle assemblée. Ils ont repris leurs travaux le 30 mai 2018, au cours d'une soirée conviviale, les anciens membres de l'assemblée présentant aux arrivants les différentes réflexions déjà engagées et les méthodes employées jusque-là.

Les objectifs initiaux demeurent identiques : réfléchir à l'agglomération transfrontalière de demain, exprimer les attentes des habitants, faire des propositions aux acteurs locaux, élus et services métropolitains, pour contribuer à la définition de choix stratégiques de développement...

Le renouvellement partiel s'est accompagné de nouvelles modalités ou thématiques de travail, avec la constitution de groupes de travail supplémentaires sur le transfrontalier ou le bien-être, poursuivant l'exploitation des résultats de l'enquête organisée à l'automne 2017 : un 1^{er} temps fort a ainsi été organisé à Ostwald, le 16 juin 2018, pour impliquer les nouveaux membres dans cette thématique.

Les autres sujets restent toujours d'actualité : il s'agit de continuer à réfléchir collectivement à la transition énergétique, au numérique, au développement économique ou encore au lien social.



41 femmes et 76 hommes



Près de 60% d'habitants



Une assemblée citoyenne pour
penser et construire notre territoire
métropolitain et transfrontalier

La vie citoyenne sans frontière

Le Bürgerdialog, initié dans le cadre de la «Stratégie France » du land de Bade-Wurtemberg le samedi 23 septembre 2017 à Kehl, a permis de réunir des habitants des deux côtés du Rhin autour d'ateliers permettant de répondre à la question : « Wie leben wir heute und morgen grenzüberschreitend am Oberrhein zusammen ? » (Aujourd'hui et demain, comment vivons-nous ensemble à travers les frontières dans le bassin du Rhin supérieur ?). Des pistes d'actions ont été imaginées pour s'engager, travailler, vivre ou encore apprendre ensemble. Une occasion pour le maire de Kehl, Toni Vetrano, d'inviter les participants à « prendre le meilleur des deux villes ». Gisela Erler, Conseillère d'Etat dans le Bade-Wurtemberg a, quant à elle, insisté sur l'importance de la participation citoyenne et de définir avec les habitants des régions frontalières ce qu'ils attendent, comment faire ensemble pour apporter une valeur ajoutée aux décisions politiques.

Dans le cadre de son stage fin 2017, Alix Weigel étudiante en administration publique à la Hochschule de Kehl nous a aidés à formaliser des axes de travail sur la question transfrontalière, fil rouge dans les travaux du Conseil de développement, afin de construire des relations avec les habitants de Kehl.

A la suite de ces propositions, un groupe de travail Coopération transfrontalière, animé par Karl-Friedrich Bopp, a été mis en place et ses travaux ont débuté le 19 juin 2018. Quatre axes de travail sont à développer: Intégrer des citoyens allemands, améliorer la compréhension mutuelle, apporter une contribution au projet de développement du territoire, dans toutes les thématiques traitées par le Conseil, communiquer régulièrement avec les Allemands, sur les thèmes en cours et en valorisant les travaux du Conseil de l'autre côté du Rhin.

Le Conseil a également eu l'occasion de présenter les résultats du questionnaire sur le bien-être Conseil municipal commun Strasbourg-Kehl le 14 mai 2018 et de faire ainsi mieux connaître son intérêt pour le développement de l'agglomération transfrontalière.

Enfin, nous avons été attentifs fin 2017 à présenter nos vœux dans les deux langues utilisées par les membres.

Les autres activités...

■ Novembre 2017 a vu la finalisation d'un Livre blanc intitulé « Vers de nouvelles formes de d'expressions citoyennes » : véritable manifeste élaboré par le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) et les conseils de développement du Grand Est, expérimentant ainsi de travailler ensemble, il livre une première réflexion collective sur la place de la société civile. 10 fiches actions viennent ouvrir un « champ des possibles » dont l'objectif commun est de renouveler nos pratiques démocratiques, d'inventer de nouvelles méthodes, en appelant à des relations de confiance et de respect entre les élus et les citoyens, à travers le CESER et les conseils de développement. Les actions proposées concernent tant l'expression citoyenne que l'évaluation des politiques publiques, en passant par la formation des citoyens par exemple.

■ Le Conseil, représenté par deux de ses membres, a participé aux réflexions du groupe de travail sur l'évolution des territoires situés autour de l'autoroute A35 après la mise en service du Contournement Ouest de Strasbourg (COS) et sur leurs possibilités de réaménagement. Ce groupe, animé par l'ADEUS, est constitué d'une trentaine d'acteurs associatifs et économiques et de représentants de collectivités publiques. Il a sélectionné quatre objectifs pour le réaménagement: la réduction des nuisances sonores et de la pollution, l'amélioration de la sécurité réelle et perçue, le maintien des fonctionnalités de l'autoroute A35 et l'amélioration de l'image de Strasbourg.

Plusieurs perspectives complémentaires ou antagonistes ont été envisagées : construire une vitrine de la métropole, élargir le cœur de la métropole, créer un grand parc métropolitain, tendre vers une urbanité généralisée.

Ce groupe a permis de construire un dialogue entre des participants, pas toujours unanimes sur le contexte, la construction du COS, la requalification routière de l'A35 et le Grenelle des Mobilités. Bien que les orientations



politiques de long terme ne soient pas encore définies, le groupe s'est orienté vers l'étude d'incarnation des objectifs et perspectives de réaménagement de plusieurs segments de territoires situés autour de l'A35, pour offrir des exemples du possible. L'ADEUS étudie des schémas de réaménagement de ces secteurs et les proposera au groupe de travail.

Presse et Communication

- Une Newsletter mensuelle depuis février 2017, mise en ligne sur la page internet du Conseil, adressée aux élus et services métropolitains et municipaux.
- Un relais dans la presse : DNA du 9 septembre 2017 (foire), DNA du 12 novembre 2017 (lancement questionnaire jeunes), France Bleue Alsace le 27 mars 2018 ainsi que des conférences de presse : PCAET le 6 novembre 2017, bien-être le 26 mars 2018
- Une première télévision sur France 3 Grand Est le 27 mars 2018, avec Axelle Strehle, animatrice du groupe Communication
- Réalisation d'une vidéo présentant les résultats de l'enquête sur le bien-être
- Rencontre avec l'université d'Okayama juillet 2017
- Shopping bags et stylos aux couleurs du Conseil de développement

Perspectives 2018-2019

- Accueil de nouveaux stagiaires : Pauline COURTEILLE et Marius SOYER
- Rencontres nationales des Conseils de développement à Sète les 11 et 12 octobre 2018
- Intégration des nouveaux membres
- Création de nouveaux groupes de travail
- Finalisation de la contribution sur le bien-être Volume 2 : Le volume 2 à paraître fin 2018 présentera une analyse plus approfondie, une interprétation de la photographie, assortie de préconisations et de la livraison d'un indicateur global du bien-être métropolitain transfrontalier.
- Communication : aller vers le plus grand nombre notamment grâce aux réseaux sociaux
- Adoption des résultats de l'autosaisine sur le Lien social, pilotée par Jean-Carles Willm
- Mise à jour de la charte de fonctionnement et du règlement intérieur
- Suivi des contributions adoptées
- Réflexion sur les modalités de désignation des membres du Conseil en 2020



Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg

1 parc de l'Etoile - 67070 STRASBOURG CEDEX

www.strasbourg.eu/conseil-developpement

Contacts :

Présidence - 03 68 98 99 91

Direction de projet - 03 68 98 51 61 - sandrine.delsol@strasbourg.eu

